

Chercher autrement dans les fonds numérisés : contributions du public et rôle de l'archiviste

Christelle Bruant

Citer ce document / Cite this document :

Bruant Christelle. Chercher autrement dans les fonds numérisés : contributions du public et rôle de l'archiviste. In: La Gazette des archives, n°244, 2016-4. Les mutations du métier d'archiviste et de son environnement. Actes des journées d'études de la section Aurore - archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants - de l'Association des archivistes français des 28 novembre 2014 et 5 novembre 2015. pp. 209-222;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2016.5424>

https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2016_num_244_4_5424

Fichier pdf généré le 18/03/2019

Chercher autrement dans les fonds numérisés : contributions du public et rôle de l'archiviste

Christelle BRUANT

Les programmes de numérisation d'archives, dans les années 1990, et la mise en ligne sur Internet qui a suivi ont fait figure de petite révolution. Les « NTIC »¹, comme on les appelait, offraient de nouveaux outils qui modifiaient déjà profondément la diffusion des archives et le métier d'archiviste².

Rapidement, l'utilisation d'Internet s'est généralisée³. Tout le monde peut désormais chercher des informations sur tout et n'importe quoi. De ce fait, la plupart des individus n'ont plus qu'une seule habitude de la recherche : celle que leur offrent les standards du Web, notamment sur les sites commerciaux. À l'époque où les premiers sites Internet d'archives se multipliaient, le monde du Web entrait déjà dans son deuxième âge, celui du Web 2.0. Cette expression, née en 2004, désigne l'ensemble des nouvelles fonctionnalités et nouveaux usages qui permettent aux internautes de contribuer, échanger, partager et également interagir sur le contenu des pages⁴.

L'archiviste est cerné ! D'une part, un public de plus en plus vaste utilise fréquemment les outils numériques. D'autre part, ces outils évoluent régulièrement et rapidement. Lorsqu'un usager se tourne vers un site Internet d'archives publiques, il peut donc s'attendre à trouver les outils auxquels il est habitué sur d'autres types de sites. Or, le métier d'archiviste est un métier de

¹ Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

² ERMISSE (Gérard), « Introduction », dans *La Numérisation au service de la préservation et de la valorisation des Archives : journées d'étude de la direction des Archives de France, Châlons-en-Champagne, 25-27 juin 1997*, Paris, Direction des Archives de France, 1998, p. 7-14.

³ D'après l'INSEE, 75 % des ménages avaient accès à Internet en 2013 contre 31 % en 2004. En ligne : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=if20 (consulté le 14 août 2015).

⁴ En ligne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Web_2.0 (consulté le 14 août 2015).

l'information-communication. L'archiviste collecte les documents dans le but de les communiquer. La question est de savoir si les modes de diffusion qu'il propose sont en adéquation avec ceux de son temps. Ainsi, que signifie « communiquer les archives » aujourd'hui ? La publication d'archives en mode image est-elle adaptée aux pratiques actuelles du public ? La recherche dans les fonds numérisés est-elle devenue fastidieuse au regard de ce que les nouveaux outils permettent ? Qu'apportent les fonctionnalités du Web 2.0 et comment les utiliser dans le domaine des archives ? S'adapter aux nouveaux outils du Web répond à différents enjeux de la profession d'archiviste : donner de la visibilité aux fonds, rendre les données plus accessibles, faire en sorte que les documents collectés soient utilisés, notamment des jeunes générations. En outre, la panoplie d'outils, souvent ludiques, intuitifs et en perpétuel renouvellement, constitue de formidables outils de communication, de médiation et de vulgarisation. Les possibilités offertes semblent infinies.

Dès 2012, des outils collaboratifs sont développés sur le site *Archives.Orleans.fr*¹. Ils sont fondés sur trois principes. Premièrement, utiliser la motivation de contributeurs pour transcrire ou indexer des documents numérisés et par là-même en obtenir une description plus fine. Deuxièmement, s'appuyer sur le travail des contributeurs pour rendre les documents numérisés plus facilement interrogeables, la recherche moins fastidieuse et plus rapide pour tous. Enfin, du fait d'une recherche facilitée, faire découvrir les fonds numérisés à un public plus vaste que celui touché initialement. Deux projets représentatifs sont menés aux Archives municipales d'Orléans : l'annotation de fonds numérisés², d'une part, qui repose sur un outil de collaboration en ligne, tel que l'induit le Web 2.0, et la mise en ligne du fonds de la famille Soudé, d'autre part, qui est le résultat d'une collaboration hors ligne avec le public. Cette seconde expérience a conduit à la création d'un nouvel outil de consultation et de recherche en ligne.

Ces deux cas pratiques illustrent l'utilisation de « nouveaux » outils de diffusion sur Internet. Ils conduisent à s'interroger sur les possibles contributions du public et sur le rôle que l'archiviste peut jouer dans de telles expériences.

¹ Le site *archives.orleans-metropole.fr*, lancé en septembre 2011, repose sur la solution Arkothèque développée par l'éditeur 1Egal2.

² BRUANT (Christelle), « Un pari pour l'avenir ? Le travail collaboratif avec les usagers des Archives municipales d'Orléans », *La Gazette des archives*, n° 232 « Mutualiser, coopérer, partager : des enjeux pour les archives communales et intercommunales » (2013-4), Association des archivistes français, Paris, p. 153-162.

saisie est composé de neuf champs à compléter en totalité ou non selon la date du recensement. Là encore, on dénombre une douzaine de participants dont une poignée d'actifs réguliers. Le projet avance entre phases de ralentissement et d'accélération. Le nombre d'annotations à réaliser n'est pas quantifié. L'annotation complète d'une image, qui comprend *a maxima* 60 lignes, prend une vingtaine de minutes. Les registres comptent de 200 à 500 pages. Pour le participant, isolé devant son écran, le travail est donc long et fastidieux.

Enfin, en novembre 2014, l'annotation des délibérations du conseil municipal (sous-série 1D) a été ouverte. Il s'agit d'une indexation dite pauvre puisqu'elle s'appuie sur deux champs de saisie, à savoir le relevé des titres et des dates des séances. Le projet d'annotation de ces documents, au demeurant loin des préoccupations généalogiques, n'a pas été accompagné d'une réelle communication à destination du public. À ce jour, seul le personnel des Archives municipales d'Orléans alimente la base.

Quels résultats au 4 juin 2015 ?

Au total, 31 312 formulaires d'annotation ont été produits¹. À l'issue de 33 mois d'existence, sur 220 espaces personnels créés, 149 ont accès au module d'annotation. Sur ces 149 personnes, 20 ont réalisé au moins une annotation². La participation est inégale. On compte neuf personnes actives c'est-à-dire ayant réalisé plus de 4 % des annotations, le record étant de 27 % pour un seul contributeur.

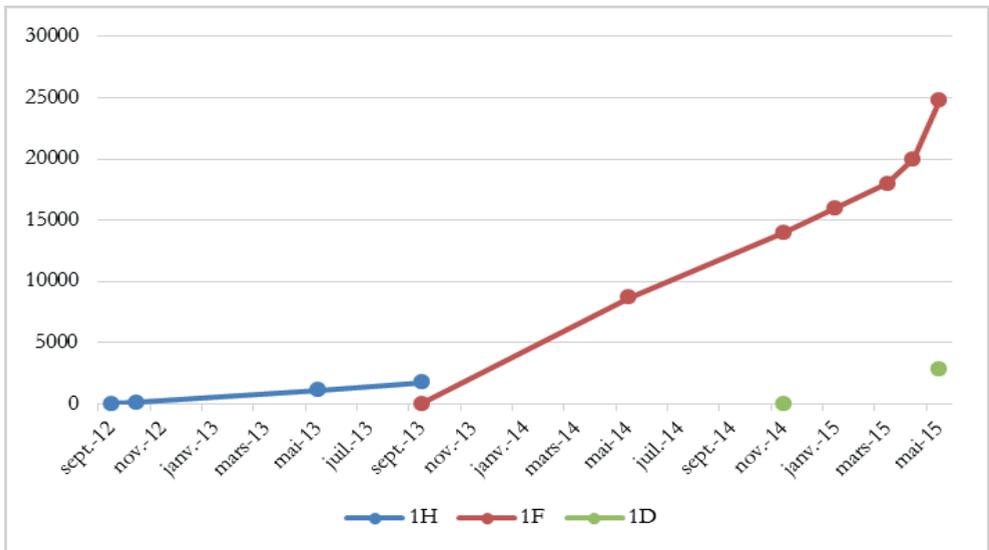
Il est difficile de dire si le projet est une réussite puisqu'aucun objectif quantitatif n'a été fixé et qu'il existe peu de données sur ce type d'opération dans le milieu des archives³. Le pari initial portait sur la participation⁴. Le projet, assez expérimental, est jalonné de récompenses : intéresser des contributeurs, réaliser l'annotation d'un *corpus* en un an et aboutir à l'indexation complète d'un registre de recensement en quelques mois. Depuis 2012, avec peu de publicité, de nouveaux contributeurs ont rejoint le projet. La base nominative prend doucement forme dans le temps.

¹ 45 755 à la mi-septembre 2015.

² Les internautes s'étant connectés au module mais n'ayant rien produit n'ont pas été comptabilisés.

³ MERIT (Antoine), *Le Web 2.0 au service de la culture : l'originalité des interactions collaboratives en ligne dans les services d'archives en France*, Université d'Angers, master Histoire et Documentation, spécialité Archives, sous la direction de Patrice Marcilloux, 117p.

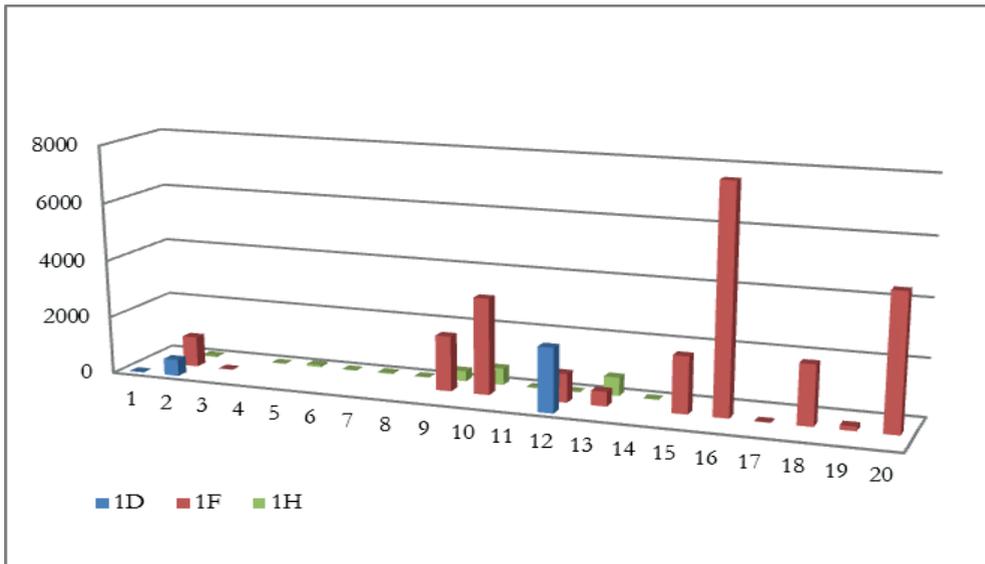
⁴ BRUANT (Christelle), *Ibid.*, p. 155.



Évolution du nombre d'annotations par sous-série (recensement de population : 1F ; actes d'engagement volontaire : 1H ; délibérations : 1D) entre septembre 2012 et mai 2015 © AMO

De l'expérience orléanaise, il est délicat de dresser un tableau-type de la participation. Les premiers contributeurs n'ont pas poursuivi après quelques essais. Il n'est pas possible, sauf à les interroger, de dire s'il s'agissait d'un effet de curiosité, si le travail était trop fastidieux ou bien si l'outil d'origine n'était pas assez ergonomique. Trois contributeurs plus convaincus ont participé à l'annotation de deux fonds. Des participants ont rejoint l'équipe pour l'annotation des recensements. Rien ne permet de savoir s'ils ont été particulièrement attirés par le type de document proposé ou bien s'ils n'avaient pas connaissance du projet précédent.

La participation n'est pas régulière. Il ne faut pas oublier que l'opération tient du loisir et non d'une activité professionnelle rythmée par des objectifs. Les contributeurs observent des temps d'arrêt puis de reprise. L'irrégularité de la production ainsi que les possibilités d'abandon des participants sont des facteurs à accepter. Il faut rester vigilant, entretenir un minimum de contacts avec les contributeurs et battre également le rappel pour attirer de nouvelles recrues qui pareront à d'éventuelles défections. Communiquer sur les résultats et montrer que le projet prend forme peut motiver les participants, isolés et avançant à l'aveugle.



Nombre d'annotations réparti par fonds et pour les 20 premiers contributeurs inscrits
(Recensement de population : 1F ; Actes d'engagement volontaire : 1H ; Délibérations : 1D)
(24 mai 2015) © AMO

Quels contributeurs ? Quelles contributions ?

Dresser un profil-type des participants n'est pas envisageable actuellement. L'adresse email ou le pseudonyme ne sont pas révélateurs du sexe, de l'âge, ni de l'origine géographique des participants. Hormis à avoir des échanges directs, le système ne permet pas de savoir comment les inscrits ont eu connaissance du projet et pourquoi ils participent. Tout porte à croire qu'il s'agit d'utilisateurs des Archives, convaincus de l'utilité des dépouillements qu'ils effectuent plus pour les autres que pour eux-mêmes. C'est sans doute la raison pour laquelle les participants réalisent des relevés *a priori* assez exhaustifs. En cas de doute, certains interrogent directement l'archiviste et c'est ainsi que les échanges directs naissent.

En effet, des contacts réguliers ont plus ou moins été établis avec quelques participants. Il s'agit en l'occurrence de femmes retraitées qui ont déjà fait de la généalogie et s'intéressent à l'annotation dans le cadre de l'attrait pour l'histoire locale ou dans une optique d'entraide désintéressée et en dehors de toute forme associative. À ce jour, aucune action n'a été mise en place pour provoquer la rencontre avec tous les participants.

Et l'archiviste dans tout ça ?

L'archiviste définit la politique d'annotation. Il faut d'abord choisir le fonds à ouvrir. Les fonds à caractère généalogique semblent plus à même d'attirer des contributeurs. À Orléans, le choix initial a porté sur des ressources généalogiques peu connues ou peu faciles à consulter¹.

L'archiviste doit aussi définir ce qu'il attend en termes d'interrogation et de recherche. Quelles informations faire remonter et sous quelle forme les présenter ? Dans une solution où il n'y a pas de formulaires standards, l'archiviste propose les formulaires de saisie à partir des documents. À Orléans, il a semblé plus intéressant de dépasser une simple optique généalogique de type « nom » et « prénom ». Les formulaires permettent une recherche sur les professions, les adresses ou encore l'origine géographique.

Les modalités d'accès sont aussi à organiser. À Orléans, tout le monde peut annoter après avoir ouvert un espace personnel et formulé une demande d'accès au module d'annotation. Après validation par le gestionnaire du site, le contributeur peut accéder aux formulaires de saisie.

La question de la participation de l'archiviste peut également se poser. Un minimum de participation permet de tester l'outil, de demander des évolutions à l'éditeur, d'être à l'écoute des participants et de se placer dans l'optique du partage et de collaboration. Annoter un minimum, c'est apporter sa pierre à l'édifice et faire partie de l'équipe. Participer, au moins au début du projet ou dans les phases de ralentissement, permet de (re)lancer la machine et de mieux communiquer sur l'avancement des travaux.

L'archiviste peut aussi organiser les relectures et les corrections. Ce n'est pas le choix opéré ici où le système en place se veut souple et non chronophage. Des corrections ponctuelles sont réalisées sur le signalement d'internautes ou lors des propres recherches des Archives municipales.

L'archiviste joue également le rôle d'animateur². À Orléans, l'animation est minimale : elle consiste à inscrire les participants, à répondre à leurs questions et surtout à diffuser les résultats sur la page d'actualités du site, *via la newsletter* et le compte Twitter. L'objectif est évidemment de faire connaître l'outil afin qu'il soit utilisé. L'archiviste participe aussi à l'évolution de l'outil en lien avec le

¹ BRUANT (Christelle), *Ibid.*, p. 158.

² Les usagers peuvent aussi prendre le relais de l'animation. Voir l'initiative « 1 Jour Un Poilu » de Jean-Michel Gilot sur l'indexation de la base Mémoire des Hommes. En ligne : http://enenvor.fr/eo_actu/5_questions_a/jean_michel_gilot.html (consulté le 20 août 2015).

prestataire et les contributeurs, s'ils se manifestent. Dernièrement, afin de montrer la progression du nombre d'annotations à tous les internautes, un compteur a été mis en place sur le site. Un compteur individuel est également placé dans chaque espace personnel. Ainsi, l'annotateur n'avance plus complètement à l'aveugle et peut être motivé par sa propre progression.



Votre compte

Vous êtes identifié

Vous avez accès au module d'annotation.

➔ [Modifier son compte](#)

Vos annotations :

1902 documents
depuis votre inscription.

- **Recensement de la Population**
: 1232 annotations
- **Actes d'engagement militaires (1H)** : 44 annotations
- **Procès-verbaux du Conseil municipal** : 626 annotations

[Se déconnecter](#)

Cartouche placé dans l'espace personnel du contributeur lui indiquant le nombre d'annotations qu'il a réalisé © AMO

Limites et perspectives

Malgré l'optimisme de l'archiviste qui veut faire connaître ses fonds grâce aux nouveaux outils, l'inquiétude est là. Elle porte sur la crainte de l'abandon des contributeurs actuels et sur la difficulté à recruter de nouveaux participants. Le manque de visibilité sur l'utilisation du formulaire de recherche, qui se construit lentement, est également un frein. Comme l'indique Édouard Bouyé, « on a plus envie d'alimenter la base [ou d'en faire la promotion] lorsqu'on y a déjà trouvé son patronyme »¹. Il reste à espérer que le développement de l'annotation sur les sites d'archives développe aussi la connaissance des usagers pour ces outils et les encourage à participer.

L'annotation de l'état civil et des registres paroissiaux est prévue pour les mois à venir. Ces fonds plus connus des généalogistes peuvent attirer de nouveaux participants et donner un autre élan. Le risque est aussi de voir le peu de contributeurs actuels se reporter sur les nouveaux fonds et abandonner les travaux en cours. Au-delà de fonds pour lesquels l'aspect généalogique prédomine, l'ouverture à l'annotation d'autres types d'archives, tels que les délibérations, posent question sur l'intérêt et la motivation que le public pourra trouver à annoter. S'il est techniquement possible de proposer une indexation matière, faut-il l'ouvrir au grand public ou mettre en place des outils d'annotation collaborative spécifique, ouverts uniquement à des participants identifiés au sein d'un groupe de travail ? Pour les fonds manuscrits, où les techniques de reconnaissance sont une question délicate, le recours aux internautes, qui transcrivent tels des moines copistes, ouvre des perspectives pour produire, en ligne ou hors ligne, des outils de recherche.

Impliquer le public dans les projets de mise en ligne : le cas du fonds de la famille Soudé

Le projet initial

Fin 2011, les ayants droits de la famille Soudé font don à la mairie d'Orléans de documents familiaux. L'attention des archivistes porte sur 32 cahiers rédigés

¹ BOUYÉ (Édouard), « Le Web collaboratif dans les services d'archives publics : un pari sur l'intelligence et la motivation des publics », *La Gazette des archives*, n° 227 « Nouveaux usages, nouveaux usagers : quels contenus, quels services allons-nous offrir ? » (2012-3), Association des archivistes français, Paris, p. 131.

par Henri Soudé entre le 31 juillet 1914 et le 27 juin 1930, témoignage inédit sur la vie orléanaise à cette période et notamment celle de la Grande Guerre qui équivaut à 24 cahiers. Dans le cadre des commémorations à venir, il est d'abord projeté de numériser en interne les cahiers afin de les publier en mode image sur *Archives.Orleans.fr*. Le manuscrit n'étant pas toujours très lisible pour le grand public, les Archives municipales envisagent alors de saisir les cahiers sur traitement de texte. Chaque cahier, de type cahier d'écolier, comporte de 30 à 50 pages.

À ce stade, il n'est pas envisagé d'associer des contributeurs extérieurs. Fin 2012, trois archivistes des Archives municipales se proposent de débiter la saisie. L'idée est évoquée avec l'éditeur de la solution Arkothèque car l'agence précise qu'un outil de recherche plein texte peut être fondé sur la transcription¹. Étant donné que l'auteur des cahiers a indiqué des dates en marge des pages, une restitution sous forme de frise chronologique est imaginée par l'éditeur. Ces échanges scellent l'idée de transcrire tous les documents et de réaliser un fichier de récolement précis à l'image. Il est prévu d'étaler les travaux dans le temps. Les trois cahiers constituant l'année 1914 seront transcrits en vue d'une publication en septembre 2014, soit un an et demi plus tard, ceux de 1915 en 2015 et ainsi jusqu'en 2018.

L'apport de deux contributeurs inattendus

À aucun moment, il n'est envisagé de faire appel à la population. Le bouche-à-oreille va finalement permettre d'intégrer deux contributeurs qui deviennent alors de véritables locomotives. D'une part, les cahiers sont évoqués par l'une des archivistes à sa mère. Face à l'enthousiasme de sa fille, cette dernière, retraitée, souhaite lire les documents et propose de participer aux transcriptions. Devenue une véritable adepte du fonds et surtout des recherches concomitantes, celle-ci transcrit quasiment tous les cahiers relatifs à la guerre dans le laps de temps prévu initialement à la transcription de trois cahiers.

Parallèlement, le projet est présenté à l'un des arrière-petits-fils d'Henri Soudé, professeur d'histoire retraité. Celui-ci propose de relire les transcriptions au regard des images numériques des cahiers. Il apporte des compléments d'informations précieux sur la famille, ce qui permet de réaliser des notices biographiques qui sont également publiées en ligne. Alors que les archivistes

¹ L'ensemble des modalités techniques du projet a été proposé par 1Egal2 (définition du format et des champs du fichier de récolement, format des transcriptions et balises à produire, propositions de restitution).

avaient laissé les correspondances familiales de côté, le descendant d'Henri Soudé se lance dans la transcription des courriers de la période 1912-1920. Se rendant compte que certains courriers sont évoqués dans les cahiers, il demande s'il est techniquement envisageable de faire des liens hypertextes permettant la navigation d'un cahier vers la lettre citée et inversement. Son idée est retenue et développée par le prestataire 1Egal2. Des liens renvoient aussi vers des photographies. En plus des travaux de relecture, ce second contributeur repère les renvois à effectuer entre les documents et redouble d'intérêt pour les transcriptions. Il recherche alors dans ses propres archives et prête des documents personnels en vue d'enrichir le projet. Déchargée des travaux de transcription et de relecture, une archiviste se charge du balisage des transcriptions, de la production des fichiers au format *.txt* et de l'intégration sur le site. Les balises servent à restituer des passages tels qu'ils sont sur l'original, à savoir barrés ou soulignés, et à produire des zones de notes, des passages en italique ou en gras.

Un résultat inespéré

Le projet initial s'accélère et s'étoffe considérablement grâce aux deux contributeurs. Chaque acteur y trouve un intérêt personnel. La curiosité et l'envie de découverte d'une période dans le premier cas, l'occasion d'en savoir plus sur ses ancêtres et de prolonger le don de sa famille pour le second. L'outil qu'il aide à mettre en place prouve que le don des documents de sa famille avait un sens. Les archivistes sont motivées par la création d'un nouvel outil, par la valorisation du fonds et surtout par l'émulation avec les différents participants.

Finalement, en ligne, les vignettes des cahiers apparaissent sur le haut d'une frise chronologique. En vis-à-vis, sur la partie basse, sont positionnés les courriers, en lien avec les cahiers ou non. Le fonds est accessible de quatre façons : l'internaute navigue sur la frise où il accède à l'ensemble des documents ; il peut feuilleter soit les cahiers, soit les correspondances *via* la visionneuse ; enfin, il peut accéder à une partie du texte en passant par l'interrogation plein texte. À toutes les étapes, l'internaute a accès à l'image numérisée du document et à sa transcription en vis-à-vis. Une interrogation par index sera possible à terme¹.

¹ La réalisation des index par les Archives municipales d'Orléans est en cours.

Résultat de la recherche (Cahiers numérisés d'Henri Soudé)

12 août 1914 13 août 1914 14 août 1914 17 août 1914 18 août 1914

brosse Soudé à ses parents

Ambroise Soudé à Lucien Soudé

Ambroise Soudé à ses parents

Précédent Suivant

Lettre d'Ambroise Soudé, signée Frère Ignace, à ses parents, Berthe et Henri, sans lieu [12 août 1914].
[Lien vers la page du cahier]

[Signe religieux signifiant Jésus] [54e Rr 11ème Cie 1er Corps] [14 août 1914]

Chers Parents

Le 54e a livré sa 1ère bataille hier jeudi 13. Combien bénigne ! C'était la fusillade embarrasée contre un escadron allemand qui n'avait eu nous repuler sur le route ! On a été sur l'heure de cette bataille. On a même raconté les péripéties de sa chute. Finalement personne ne peut dire ce qu'il est devenu. Ça n'est avant de ce genre apparaît. Et le monde se « mouste » et disparaît ou il peut. C'est le gros événement des marches. Depuis deux jours nous n'avons plus [50 marches] : 1a m'envoyez pas d'envoies timbrées, ni de cartes postales.

aucune régularité d'existence. Le chaleur du jour nous oblige à marcher la nuit. Nous avons fait une route drape aujourd'hui au moins 32 h, 9 heures de marche au d'arriver à la gra [grande] halte. Puis un bon lit encore après pr aller cantonner dans un petit village, où la pénétration des habitants les stupéfiés ne peut pourtant suffire aux besoins de 2 bataillons. Le plus triste c'est que j'ai dû aller en route - au même lit - j'ai lâché la compagnie et dans le fossé j'ai regardé obéir les autres bataillons, les voitures, les mitrailleuses etc. etc. et tout en queue, j'ai posé mon sac à la voiture d'embarcadore. Je n'ai fait que 4 lit en voiture.

En haut de l'écran, cahiers et correspondances restitués sous forme de frise.
En bas, vignettes de la page sélectionnée et transcriptions
© AMO

Cahiers et correspondances de la famille Soudé

Consulter tous les documents dans une frise chronologique

Feuilleter les cahiers

Feuilleter les correspondances

Les documents sont en cours d'indexation. Si vous n'obtenez pas de réponse en passant par les index, faites une interrogation en texte libre.

Texte libre

Type

Mot matière

Personne famille

Date

Lieu

Edifice

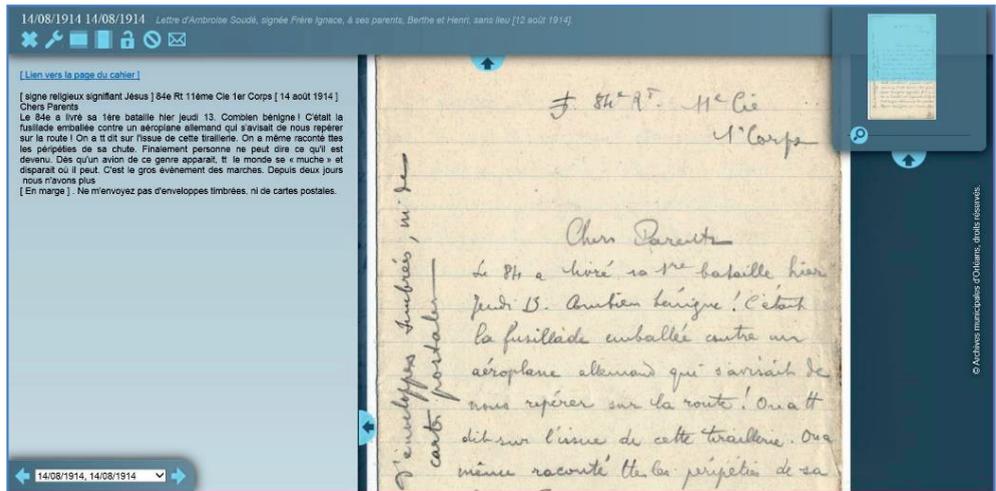
Manifestation

Titre d'œuvre

Organisme

Rechercher

Quatre modes d'accès au fonds Soudé :
un formulaire de recherche basé sur la transcription et des index,
un affichage de l'ensemble des documents sous forme de frise chronologique,
un accès direct aux cahiers dans la visionneuse,
un accès direct aux correspondances dans la visionneuse
© AMO



Correspondance publiée dans la visionneuse. À gauche, la transcription.
Un lien hypertexte signale un renvoi vers le cahier qui cite le courrier visualisé © AMO

L'intérêt et les limites du projet

L'objectif partagé de créer un nouvel outil, de valoriser le fonds et l'implication de différents protagonistes, poussés par leurs motivations propres, se sont avérés très enthousiasmants. Même si le projet est un peu empirique, l'expérience se révèle intéressante puisqu'elle ouvre des perspectives en termes de médiation. Ainsi, pour optimiser la mise en ligne d'un fonds, que peut-on construire avec les éditeurs mais également le public, usager traditionnel ou non des archives ? Une telle expérience est-elle le moyen de valoriser des sources tout en produisant des outils de recherche et de communication plus adaptés aux nouveaux usages ? En effet, un tel projet peut constituer en soi une action de médiation puisqu'il fait découvrir des sources, engage des recherches et aboutit à une action de valorisation. Dans le cadre du projet Soudé, impliquer la famille a permis, en outre, d'enrichir le don initial.

Techniquement, reproduire un tel projet est envisageable. La question du renouvellement est organisationnelle. La difficulté principale porte sur le recrutement et la motivation des participants mais également sur l'articulation avec la vie administrative du projet (validation des élus, vote des crédits, date de lancement officiel, etc.).

Conclusion

Les outils du Web 2.0 constituent un bel enjeu pour la communication des archives et pour l'archiviste. La veille technique, les échanges avec les prestataires et les usagers nourrissent la réflexion et les ambitions. Pour chaque fonds à mettre en ligne, l'archiviste peut s'interroger sur l'accès aux informations et les modalités de recherche.

L'utilisation des « nouveaux » outils apporte de nouvelles motivations pour faire connaître les fonds de façon plus ludique et plus intuitive. Ils questionnent sur la forme de la communication, de la médiation, de la valorisation. À l'heure où les salles de lecture se vident, ils peuvent être un moyen de recréer du lien avec le public.

Mais paradoxalement, ces « nouveaux » outils reposent sur de potentiels participants que nous rencontrons de moins en moins physiquement. Or, sans eux, même peu nombreux, les « nouveaux » outils du Web perdent tout leur sens. L'archiviste doit-il alors entamer une course au recrutement et à la participation des usagers pour produire des outils de recherche complets et performants ou juste envisager les outils participatifs comme un service supplémentaire offert à la population ?

Christelle BRUANT

Chargée des fonds modernes, iconographiques et de la communication
Archives municipales d'Orléans
christelle.bruant@orleans-metropole.fr